

## Frais scolaires 2023-2024

Les parents sont tenus de payer les frais scolaires par enfant inscrit à l'école et par année. Les parents appartenant aux organismes mentionnés ci-dessous sont exonérés du minerval scolaire, MAIS NON DES AUTRES FRAIS :

- Personnel des institutions de l'Union européenne (employé directement et de manière continue pour une période dont la durée est d'un an au minimum)
- Personnel enseignant détaché et non-enseignant des Ecoles européennes (avec contrat minimum d'un an)

Ces frais sont des forfaits annuels non remboursables. Une facture relative aux frais et si d'application au minerval vous sera envoyée en début d'année scolaire. Celle-ci devra être payée par virement endéans le délai imparti.

### Maternel

Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression / Portfolio	20,00 €
Activités culturelles et récréatives***	40,00 €

### Primaire

Agenda scolaire*	5,00 €
Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression / Portfolio	24,00 €
Intermaths	30,00 €
Natation Woluwe (bonnet école inclus)**	190,00 € (P1 & P2)
Natation Evere (bonnet école inclus)	90 € (P1 à P5)
Activités culturelles et récréatives***	40,00 €

\* Estimation selon les renseignements actuels, ce montant est susceptible d'être légèrement modifié.

\*\* L'abonnement à la natation peut également être utilisé par l'élève en dehors des cours dès sa réception en septembre et ce même si les cours de natation organisés par l'école ne commencent qu'en février.

\*\*\* Les activités culturelles et récréatives sont des activités organisées à l'école maternelle et primaire (sorties éducatives ou sportives, spectacles pour enfants, etc.) dans le cadre du programme scolaire.

## Secondaire

Agenda scolaire*	10,00 €
Assurance scolaire	7,00 €
Frais d'impression	20,00 €
Ateliers**	20,00 €
Carte d'étudiant (carte à puce)***	10,00 €
Casier élèves S1 à S5 (Location par an)****	32,00 €*
Casier élèves S6 à S7 (Location par an)****	35,00 €* (chargeur électronique inclus)
Droits d'inscription au Bac	101,86 € (S7 uniquement)
Livret Sciences humaines	15,00 € (S3 uniquement)
Activités culturelles et récréatives*****	50,00 € (S1-S7)

\* Estimation selon les renseignements actuels, ce montant est susceptible d'être légèrement modifié.

\*\* Les ateliers sont des activités pédagogiques organisées pour les élèves du secondaire et comprennent les ateliers Mindset for Exams, Stop à la Drogue, Sevrage au Tabac, Aptitudes sociales, Sécurité et Internet, Sécurité routière, etc.

\*\*\*Le coût de la carte d'étudiant est calculé sur la base d'un forfait annuel. Ce prix inclut non seulement la carte fournie périodiquement (qui n'est pas forcément remplacée chaque année) mais aussi les frais de maintenance du système (logiciel, imprimante, etc.).

\*\*\*\* Estimation selon les renseignements actuels, ce montant est susceptible d'être très légèrement modifié. Les élèves de S6-S7 reçoivent un casier personnel mais ont également accès à des casiers sécurisés non nominatifs faisant office de stations de recharge pour leur laptop et leur gsm.

\*\*\*\*\* Sorties d'une journée maximum (visite de musée, d'expo, etc.). Auparavant, les professeurs organisant ce type d'activités récoltaient l'argent auprès de leurs élèves. L'inclusion de ces sorties dans les frais scolaires évite aux professeurs de devoir se charger de cette gestion.